

La finalité de cette démarche consiste à pallier les courtes absences imprévisibles de l'animateur auprès d'un public adulte ou senior actif.

Le Comité Régional, en réponse aux besoins des territoires, a pour mission de favoriser la mise en place de cette procédure auprès des associations affiliées

Public

- Pour tous les licenciés FFEPGV

Prérequis

- Être âgé de 18 ans minimum
- Être licencié à la FFEPGV
- Pratiquer régulièrement les séances de Gymnastique Volontaire
- Être repéré par l'animateur, avec l'accord du Président
- Être titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
- En complément, vous devrez impérativement fournir une "attestation d'honorabilité"

Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à l'une de nos formations. Faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.

Objectifs de la formation

- Concevoir et conduire des séquences d'animations (au minimum 4 séquences) avec et sous la responsabilité de l'animateur, en prenant en compte la sécurité du groupe.
- Vivre une séance type et appréhender sa structuration
- Faire part des séquences préparées et conduites en association
- Acquérir les connaissances en matière de réglementation et de sécurité

Contenus

- Notion de séance (présentation des activités de base en lien avec quelques intentions éducatives)
- Présentation orale des séquences préparées en structure (conseils et régulation du formateur)
- La sécurité des pratiquants (organisation ; placements ; intensité)
- Règlementation sportive
- Exemples de situations motrices accessibles et dynamiques

Moyens techniques et pédagogiques

- Alternance d'apports de connaissances et de mise en pratique sur le terrain

Outils de Formation

- Manuel de formation

Directeur de formation, Formateur et/ou Intervenants

- Emilie ALFRED

Modalité de validation

- Feuilles de présence
- Fiche d'émargement
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Evaluation formative : quiz/questionnaires, mises en situation pratique

Modalités de certification

- Pour y accéder : avoir effectué une sensibilisation avec l'animateur du club et avoir suivi intégralement la formation
- Formation non certifiante

Diplôme remis

- Attestation fédérale : sensibilisation à l'animation « Remplacement Occasionnel Bénévole »

Nous vous conseillons de suivre, après cette formation, la formation CQP ALS option AGEE.

Points forts

- Permettre le maintien des activités pour les pratiquants licenciés dans les associations affiliées FFEPGV en cas d'absence de l'animateur.

Date(s), lieu(x) et volume horaire

- 7H en centre
- 03 décembre 2022 à Villars (42)

Nombre de participants

- 15

Date limite d'inscription

- Un mois avant la date de début de formation

Frais de formation

- Frais d'inscription : 20 euros
- Frais annexes (transport, hébergement, restauration) : à la charge du stagiaire

(En cas de non-financement de votre formation, merci de vous rapprocher du Service Formation pour une étude individualisée)

Renseignements et inscription

Comité Régional EPGV Auvergne Rhône-Alpes – Antenne Formation

Domaine de la Brunerie – 180 boulevard de Charavines -38500 VOIRON

Tel : 04.76.66.92.33 -Email : formation.aura@comite-epgv.fr